

Commune de Saint Julien de Peyrolas
11 Grande rue
30760 Saint Julien de Peyrolas

Compte Rendu du Conseil Municipal
Le 13 Avril 2015 à 20 heures 00
Date de convocation : le 07 Avril 2015
Affichage convocation : le 07 Avril 2015
Envoi convocation : le 07 Avril 2015

Le Maire : René FABREGUE

Membres du Conseil Municipal Présents : Mme, Mrs, Jacques RAMIERE, Serge COMBIN, Christiane MILLIEN, Brigitte GRASA, Paul Simon GUIGUE, Sébastien FABROL, Jean ROCHE, Aline MORENO, Chrystelle BARNOUIN, Françoise CASADEVALL, Aline MORENO (arrivée à 20h50)

Démissionnaires :

Absents : Daniel BOIRON, Emilie AURAN

Excusé(s) : Martine LACOUR, Agnès BRINGUIER

Pouvoir(s) : Martine LACOUR donne pouvoir à Jacques RAMIERE
Agnès BRINGUIER donne pouvoir à Christiane MILLIEN

Désignation d'un secrétaire de séance par le conseil municipal : Sebastien FABROL

M. le Maire demande à son Conseil Municipal s'il peut rajouter un point à l'ordre du jour à savoir :

A savoir, validation de la gratuite des NAP et définir un tarif si besoin.

Le Conseil Municipal est d'accord à l'unanimité pour rajouter ce point qui sera traité en fin de séance.

Retour à la séance initiale :

Validation du compte Administratif 2014 pour le budget Communal.

M le Maire est sorti de la Salle afin que son Conseil valide le compte administratif 2014.

Décision du Conseil Municipal			
Pour	Contre	Abstentions	Décision
11	0		Unanimité

Validation du compte de Gestion 2014 pour le budget Communal.

Décision du Conseil Municipal			
Pour	Contre	Abstentions	Décision
12	0		Unanimité

Validation du compte Administratif 2014 pour le budget du Service de l'Eau et de l'Assainissement.

M le Maire est sorti de la Salle afin que son Conseil valide le compte administratif 2014.

Décision du Conseil Municipal			
Pour	Contre	Abstentions	Décision
11	0		Unanimité

Validation du compte de Gestion 2014 pour le budget du Service de l'Eau et de l'Assainissement.

Décision du Conseil Municipal			
Pour	Contre	Abstentions	Décision
12	0		Unanimité

Aline MORENO est arrivée à la séance du Conseil municipal à compter de ce moment là.

Validation du Budget Primitif 2015 pour le budget Communal.

Décision du Conseil Municipal			
Pour	Contre	Abstentions	Décision
13	0		Unanimité

Validation du Budget Primitif 2015 pour le budget du Service de l'Eau et de l'Assainissement.

Décision du Conseil Municipal			
Pour	Contre	Abstentions	Décision
13	0		Unanimité

Validation du tarif journalier pour les agents administratifs qui effectuent les élections.

Décision du Conseil Municipal			
Pour	Contre	Abstentions	Décision
13	0		Unanimité

Rajout du point demandé en début de séance :

Vote concernant la gratuité des NAP pour l'année scolaire 2015-2016.

Décision du Conseil Municipal			
Pour	Contre	Abstentions	Décision
5	6	2	Majorité

Vote du tarif défini pour les NAP pour l'année scolaire 2015-2016. Il est de 1,50 € par enfant soit 18 € par trimestre soit 54 € par enfant et par an.

Pour les familles composées de 3 enfants ou plus, les inscriptions des troisièmes et/ou quatrièmes enfants sont gratuites.

Décision du Conseil Municipal			
Pour	Contre	Abstentions	Décision
8	5		Majorité

Questions diverses.

Réunion de la commission cadre de vie-environnement

Le responsable de la commission fait un résumé de la réunion du 8 avril et met l'accent deux points importants.

- La gestion des ordures ménagères : Nous allons devoir nous rapprocher de l'agglomération du Gard-Rhodanien dont c'est désormais la compétence ; Tout d'abord pour nous faire préciser les chiffres constituant ce budget élevé et ensuite et surtout pour essayer, compte tenu de la politique de l'agglomération, de trouver le meilleur compromis coût/service rendu. Cela constitue un projet de longue haleine.
- Le suivi des bornes incendie : Nous avons reçu un dossier du SDIS qui fait ressortir certaines anomalies sur les bornes à incendie situées sur notre territoire. Ces anomalies sont de tous ordres (détérioration, impossibilité d'accès, problème de débits, etc...). Il nous appartiendra de nous mettre en rapport avec cet organisme afin d'en corriger le plus possible.

Fin de Séance 22h45

**SAINT JULIEN DE PEYROLAS, LE 14 AVRIL 2015
LE MAIRE, RENE FABREGUE**